



SYNDICAT NATIONAL UNIFIE DES IMPOTS

80,82 rue de Montreuil - 75011 PARIS Tel : 01.44.64.64.44 Télécopie : 01.43.48.96.16

IMT : RATTRAPAGE DANS LA BAISSSE ET SANS AUGMENTATION

C'est officiel, l'indemnité mensuelle de technicité (IMT) est revalorisée, sans augmentation à compter du 1^{er} janvier 2004.

Rappel : l'IMT obtenue par la lutte syndicale, donc par les agents des Finances, en 1989 donne lieu à une retenue pour pension. Cette retenue augmente de 1% tous les ans pour atteindre le taux de 20% en 2009.

Suite au gel des salaires en 2003, cette prime n'a pas été augmentée en 2004, mais le taux de prélèvement est passé de 14% en 2003 à 15% en 2004. En conséquence c'est une baisse effective de l'IMT rémunération qui s'en est suivie.

Suite à leurs revendications, le SNUI, avec les syndicats de la FDSU, a obtenu une révision de la position de l'administration qui augmente l'IMT de 56,93€ à 57,60€. Mais compte tenu de la retenue qui passe de 14% à 15%, les agents percevront en 2004 mensuellement 48,96€ soit le même montant net qu'en 2003 !!!!

Après le conflit des retraites, après l'absence de dialogue pour l'assurance maladie, après le gel de la rémunération, après les pertes de régimes indemnitaires liées aux réformes de structures pour les sans grades, avant l'augmentation des cotisations d'assurance maladie, avant la ponction du régime de la retraite additionnelle, avant les dégâts de la prime au mérite, avant les dégâts de la nouvelle notation, il n'est que trop temps d'agir pour défendre notre rémunération et notre pouvoir d'achat.